



Département Ressources Humaines

Décision n°2022-965

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de responsable du service maîtrise d'oeuvre réseaux eau potable et assainissement à la direction du cycle de l'eau

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article **L.332-8,2°**, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la direction du cycle de l'eau, un emploi de responsable du service maîtrise d'oeuvre réseaux eau potable et assainissement, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

Encadrer une équipe composée de 6 techniciens chargés d'études et travaux et d'1 dessinateur :

- Piloter des points réguliers avec l'équipe (établissement du plan de charge, validation des livrables, évaluations annuelles, plan de formation) ;
- Veiller à la bonne coordination de votre équipe avec la maîtrise d'ouvrage MOA (choix des projets réalisés en interne, suivi du planning et du cadrage financier) ;
- Veiller à la bonne réalisation des études préliminaires, avec une traduction précise du besoin du MOA et un outil d'aide à la décision argumenté ;
- Veiller à la bonne réalisation des études de conception en prenant en compte les contraintes externes, dont l'exploitation, et en visant un optimum technico-économique ;
- Veiller au bon déroulement des travaux, dans le respect du programme défini au marché en coûts, délais, et qualité d'exécution.

Exercer les missions spécifiques suivantes :

- Rédiger/ contrôler les documents émis par le service MOE ;
- Accompagner les agents sur les aspects administratifs et les relations avec les prestataires & entreprises en cas de conflit ou d'aléa de chantier ;
- Mettre à jour le tableau d'analyse des prix (ratios de prix) ;

◦ Proposer au service des outils formalisés ou veiller à la bonne application des outils existants pour la réalisation des missions du MOE (cadre de marché, DQE, analyse, CR, fiche VISA, fiche suivi chantier, PV réception, etc.) ;

◦ Assurer/ partager une veille technique et réglementaire.

Mettre en application la démarche QSE et d'amélioration continue (procédures, retex, audit chantiers).

Décide,

Article 1 : L'emploi de responsable du service maîtrise d'oeuvre réseaux eau potable et assainissement à la direction du cycle de l'eau est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des ingénieurs territoriaux, à savoir au minimum indice majoré 390 et au maximum indice majoré 673, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'établissement,

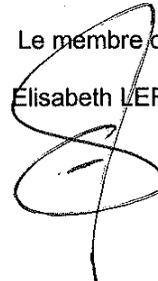
Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le 17 Aout 2022

Pour la Présidente

Le membre du bureau déléguée

Elisabeth LEFRANC



mis en ligne le :

22 AOUT 2022

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20220817-2022_965DEC-AU
Date de télétransmission : 22/08/2022
Date de réception préfecture : 22/08/2022